



Installation



mac OS : une fois téléchargé, Praxes se présente us la forme d'une image disque (fichier de type ".dmg"). Vous devez placer ce fichier sur votre disque dur, où vous le souhaitez (mais éviter le dossier "Applications" et le "Bureau"), ce qui en copiera le contenu. Une fois le dossier d'application de Praxes copié sur votre disque dur, vous pouvez éjecter l'image disque (comme avec une clé usb, p.ex.).

Il est recommandé de mettre Praxes à un emplacement de votre ordinateur qui soit sauvegardé sur un nuage sécurisé ou un autre type de sauvegarde, tel qu'un disque dur externe. Il ne faut pas laisser Praxes sur le Bureau.

Attention: Lors de la première installation un avertissement apparaît et bloque l'ouverture, vous devez autoriser vous-même l'ouverture de Praxes parce qu'elle provient d'un développeur non répertorié dans l'App Store



Windows : L'installation se fait en double-cliquant sur le fichier d'installation (qui contient "setup" dans son nom), puis le processus d'installation vous guide dans les différentes étapes. Installez Praxes à l'emplacement de votre choix (p.ex. dans votre dossier "Documents") **mais ne pas installer** Praxes dans le dossier des programmes ("Program Files"). L'emplacement proposé par défaut est le disque C:, qui convient très bien. Vous pouvez également décider d'installer praxes à un emplacement qui est sauvegardé sur un nuage sécurisé ou sur un disque dur externe.

Attention: Lors de la première ouverture un avertissement apparaît et bloque l'ouverture, vous devez alors autoriser vous-même l'ouverture de Praxes qui provient d'un développeur "inconnu" pour Windows.

Démarrage

Pour démarrer Praxes, il faut **double-cliquer uniquement sur "Praxes 20xx.x"**, qui est un fichier de type "application" (si l'extension s'affiche : Windows : extension '.exe', mac OS: extension '.app') et sur aucun autre fichier.

Le fichier "praxesdata.fmp12" contient vos données (dossiers, notes facturation, etc.).

Il ne faut ni déplacer ni modifier les éléments du dossier d'application de Praxes, à l'exception du contenu du dossier "export", qui contient les données de facturation que vous exportez depuis Praxes.

A l'ouverture de Praxes des identifiants sont demandés. Ces identifiants sont 'user' (nom d'utilisateur) et 'user' (mot de passe). Il n'est pas nécessaire de les modifier, le plus important étant que l'accès à votre ordinateur et à votre session soient bien protégés par mot de passe.

Il est recommandé de lire le guide d'utilisation avant de commencer à utiliser Praxes. Cela dit, il n'est pas nécessaire de le lire en entier : les premières pages sont consacrées au démarrage et suffisent en principe pour se faire une première idée de la logique de l'application.

Il est également recommandé d'installer l'application gratuite "teamviewer", qui rend possible l'assistance à distance.

Praxes fait automatiquement une sauvegarde du fichier "praxesdata.fmp12" (vos données clients) tous les 3 jours et stocke cette sauvegarde dans le dossier d'application ("data/backup/").

En cas de question, n'hésitez pas à me contacter au mail suivant:

info@praxes.ch